

La parole aux **étudiants**

« Le Collège Supérieur m'a permis de tisser de nombreuses amitiés avec les autres étudiants de la fac. La fac étant très grande, l'ambiance familiale du Collège est un soutien dans cette année d'étude. Nous nous aidons ainsi mutuellement dans les cours, en nous posant des questions les uns aux autres. Les étudiants des autres années nous donnent de nombreux conseils et sont présents pour nous guider en cas de besoin.

Les cours dispensés au Collège me permettent d'approfondir ceux de la fac, ils sont plus clairs. Les professeurs sont accessibles et à l'écoute, ils répondent à toutes nos questions en fin de cours.

Les trois forces du Collège Supérieur ? Des salles de travail, une ambiance chaleureuse, et la proximité avec la fac !

Je n'hésiterais pas à conseiller le Collège Supérieur aux étudiants de terminales ! »

Constance, étudiante en 1^{ème} année de Droit



« Le Collège Supérieur, c'est un peu notre deuxième maison. À côté de la fac, le Collège Supérieur offre un cadre de travail à taille humaine qui favorise l'entraide entre les étudiants. Deux à trois fois par semaine, les cours sont l'occasion de faire le point et d'approfondir nos matières fondamentales en petit groupe. C'est un seul et même lieu qui réunit tous les services nécessaires (cuisine, impression, bibliothèque, internet...) et permet ainsi d'optimiser notre temps de travail. »

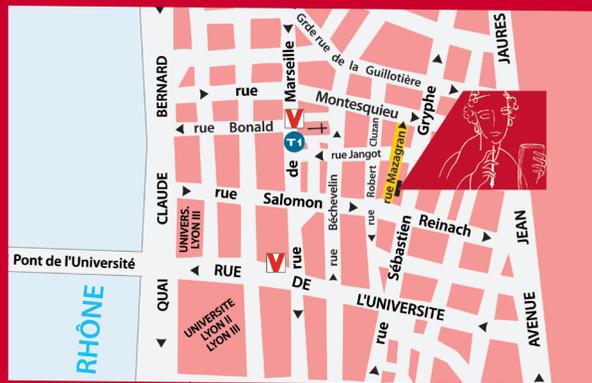
Charles, étudiant en 4^{ème} année de Droit

L'esprit de la maison

- Accompagnement personnalisé
- Entraide et responsabilisation
- Formation humaine et intellectuelle



Les cours et les salles de travail
sont au
Collège Supérieur
17 rue Mazagran, 69007 LYON
dans le quartier des facultés



Tramway T1 arrêt **Saint-André** + 5 mn à pied
Métro Ligne D **Guillotière** + 10 mn à pied
Ligne B **Saxe-Gambetta** + 10 mn à pied
Parking Lyon Parc Auto **Fosse aux Ours**
+ 10 mn à pied
Vélo'V Station **Marseille Université** ou
Marseille Félicitant + 5 mn à pied

Retrouvez les itinéraires détaillés sur www.collegesuperieur.com

Tél. 04 72 71 84 23
contact@collegesuperieur.com

Toutes les infos sur
www.collegesuperieur.com



Maison des étudiants en **DROIT** Rentrée 2018

Donnez-vous toutes les chances de réussir vos études de droit



De la licence au master



Lyon

Collège

ainsi désignait-on au Moyen-Âge ces résidences d'étudiants à côté de l'Université où l'on approfondissait ses connaissances et la quête de sens. Le Collège Supérieur, maison d'étudiants d'inspiration chrétienne, renoue à sa manière avec cette tradition.

Un lieu de travail et des cours de soutien pour vous accompagner dans vos études de droit

UN LIEU D'AIDE AUX ÉTUDES

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement adapté à leur parcours de formation en droit par des enseignants qui sont de jeunes "aînés". L'apprentissage de méthodes, la reprise des cours accompagnés d'exercices et le partage d'expérience donnent les outils pour vivre une véritable démarche de connaissance et pour développer une vision globale de leur domaine.

UN LIEU DE RÉFLEXION ET DE FORMATION HUMAINE

Parce que le droit n'est pas qu'une technique, la formation proposée souhaite aussi aider l'étudiant à percevoir les enjeux humains, spirituels et sociaux de cette discipline.

UN LIEU DE VIE

Tout travail effectué à plusieurs crée une communauté humaine. C'est une des forces du Collège Supérieur : découvrir le travail dans l'amitié et l'entraide.



Le Collège Supérieur propose

AUX ÉTUDIANTS DE 1^{ÈRE} ANNÉE

- deux cours hebdomadaires de soutien de 1h30 (présence obligatoire) :
 - droit civil
 - droit constitutionnel
- deux devoirs sur table par semestre
- le « parrainage des aînés »

AUX ÉTUDIANTS DE 2^{ÈME} ANNÉE

- trois cours hebdomadaires de soutien de 1h30 (présence obligatoire) :
 - droit civil
 - droit pénal
 - droit administratif
 - finances publiques (2^{ème} semestre)
- trois devoirs sur table par semestre

À TOUS LES ÉTUDIANTS DE LA 1^{ÈRE} À LA 5^{ÈME} ANNÉE

- une bibliothèque et des salles de travail ouvertes de 8h30 à 21h30 du lundi au vendredi et le samedi à partir de 9h
- une cuisine équipée dans laquelle les étudiants peuvent partager leur repas
- une aide à l'orientation
- un BDE qui organise des événements
- l'accès libre à toutes les conférences du Collège Supérieur

Comment s'inscrire ?

Le dossier d'inscription est à télécharger sur notre site www.collegesuperieur.com

Joindre :

- un CV + une lettre de motivation
 - les photocopies des bulletins de Terminale
- ⇒ pas de frais de dossier

DATES À RETENIR :

- 15 mars : retrait des dossiers d'inscription sur notre site www.collegesuperieur.com
- 8 juin : 1^{ère} commission d'admission
- 6 juillet : 2^{ème} commission sous réserve des places disponibles
- fin août : 3^{ème} commission

DROITS D'INSCRIPTION :

- étudiants en 1^{ère} année : 900 €
- étudiants en 2^{ème} année : 900 €
- années supérieures : 425 €

Toutes les difficultés de paiement seront examinées. Paiement échelonné possible

Attention : Pour entrer au Collège Supérieur en 1^{ère} ou 2^{ème} année de droit, il faut être inscrit en licence de droit à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

CONTACT

Anne-Claire JACQUIN-BLUM
Responsable des études
Tél. 04 72 71 84 23
contact@collegesuperieur.com